

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 26 mai 2015, à 19 h 30.

**Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :**

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente

Jeannine Barsalou  
Georgette Beauregard Boivin  
Claude Dubois  
Marc Gagnon  
Éliette Jenneau  
Marilyne Lafrance  
Danny Lamoureux  
Pierre Lavoie  
Claude Nadeau  
Marie Claude Noiseux  
Serge Poirier

Valérie Banville	Commissaire-parent CCSEHDAA
Marie-Josée Cornay	Commissaire-parent au secondaire
Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
Pascal Lavigne	Commissaire-parent

**Sont absents :**

**Sont également présents :**

Eric Racine	Directeur général adjoint
Kathlyn Morel	Directrice générale adjointe, Services éducatifs
Chantale Cyr	Directrice, service des ressources humaines
M <sup>e</sup> Katherine Plante	Directrice, service du secrétariat général et des archives
Guy Tardif	Directeur, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Isabelle Charest	Coordonnatrice, service des communications

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL**

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

17CC1415-110

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Marc Gagnon et appuyé par monsieur Claude Dubois

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**3. MENTIONS DE FÉLICITATIONS**

17CC1415-111

**3.1 L'ÉQUIPE FENIX 4947 DU PROGRAMME FIRST ROBOTIQUE, ÉCOLE MASSEY-VANIER, AINSI QUE LES MENTORS DE GÉNÉRAL ÉLECTRIQUE DE BROMONT**

**CONSIDÉRANT** la superbe performance des élèves de l'équipe FENIX 4947 de l'école Massey-Vanier lors de la compétition robotique FIRST 2015;

**CONSIDÉRANT** l'innovation et l'ingéniosité dont les élèves ont fait preuve pour relever les défis avec brio;

**CONSIDÉRANT** l'implication ainsi que le dévouement des responsables du programme robotique FIRST de l'école Massey-Vanier;

**CONSIDÉRANT** l'engagement et l'énergie déployée par les mentors de Général Électrique de Bromont auprès des élèves et dans le programme robotique FIRST;

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie appuyé par madame Marie Claude Noiseux

**QUE** le Conseil des commissaires reconnaisse le projet « robotique FIRST » de l'école Massey-Vanier, les élèves de l'équipe FENIX 4947, ainsi que les mentors de Général Électrique de Bromont.

Adopté à l'unanimité.

17CC1415-112

### **3.2 LES ENSEIGNANTS ET LES ÉLÈVES DE 5<sup>E</sup> ANNÉE DE L'ÉCOLE DE LA CHANTIGNOLE, POUR LE PROJET LEGOS, AINSI QUE LES MENTORS DE GÉNÉRAL ÉLECTRIQUE DE BROMONT**

**CONSIDÉRANT** la superbe performance des élèves de 5<sup>e</sup> année de l'école de la Chantignole à la compétition régionale First Lego League (FLL) en robotique;

**CONSIDÉRANT** l'innovation et l'ingéniosité dont les élèves ont fait preuve pour relever les défis avec brio;

**CONSIDÉRANT** l'implication ainsi que le dévouement des enseignants de 5<sup>e</sup> année auprès de leurs élèves;

**CONSIDÉRANT** l'engagement et l'énergie déployée par les mentors de Général Électrique de Bromont auprès des élèves et dans le programme robotique FIRST;

Il est proposé par monsieur Claude Nadeau appuyé par madame Marie Claude Noiseux

**QUE** le Conseil des commissaires reconnaisse les efforts déployés par les élèves, les enseignants ainsi que les mentors de Général Électrique de Bromont dans le projet First Lego League (FLL) en robotique.

Adopté à l'unanimité.

**Madame Éliette Jenneau quitte pendant la remise de prix et revient à 20h03.**

#### **4. AUDITIONS D'ÉLÈVES**

Aucune audition d'élèves.

#### **5. AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DE DÉLÉGATIONS**

Madame Émilie Lacasse, du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska, traite du non-renouvellement des enseignants au secteur des adultes.

Madame Chantale Cyr ajoute des éléments en complément d'information.

Des commissaires émettent des commentaires et questionnements.

Un point d'ordre est demandé.

Ce sujet sera traité au point 8.5.1 – *Non renouvellement et mise en disponibilité – personnel enseignant, 2015-2016.*

## 6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

17CC1415-113

### 6.1 SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 AVRIL 2015

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par monsieur Claude Dubois

**D'ADOPTER** avec dispense de lecture, le procès-verbal avec les modifications suivantes :

Modifier la résolution 17CC1415-098 – *Suspension du directeur général*, pour y ajouter la mention « avec traitement » au dernier paragraphe, conformément à la lecture qui en a été faite suite aux discussions tenues à huis clos.

Adopté à l'unanimité.

**Monsieur Danny Lamoureux quitte et revient à 20h22.**

17CC1415-114

### 6.2 SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 AVRIL 2015, AJOURNÉE AU 5 MAI 2015

Il est proposé par madame Georgette Beaugard Boivin et appuyé par monsieur Claude Dubois

**D'ADOPTER** avec dispense de lecture, le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

17CC1415-115

### 6.3 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 11 MAI 2015

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par monsieur Claude Dubois

**D'ADOPTER** avec dispense de lecture, le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

## 7. SUIVIS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

### 7.1 SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 AVRIL 2015

Aucun suivi.

### 7.2 SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 AVRIL 2015, AJOURNÉE AU 5 MAI 2015

Aucun suivi.

### 7.3 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 11 MAI 2015

Aucun suivi.

## 8. ÉTUDE DES DOSSIERS

### 8.1 POLITIQUE 1.0 – ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

#### 8.1.1 PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Monsieur Paul Sarrazin revient sur le plan d'optimisation et souligne les efforts nécessaires par tous les employés de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Il remercie l'ensemble de l'organisation pour leur implication dans l'élaboration de solutions visant à retourner à l'équilibre budgétaire tout en maintenant le service aux élèves.

#### 8.1.2 PAROLE AUX COMMISSAIRES

Monsieur Pierre Lavoie revient sur la pièce musicale *Grease* de l'école Joseph-Hermas-Leclerc.

Madame Georgette Beauregard Boivin traite du lancement de la classe culturelle.

#### 8.1.3 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE - COTISATION

**CONSIDÉRANT** que *Loisir et Sport Montérégie* se charge de promouvoir le loisir et le sport sur son territoire, d'en assurer la défense et le développement, et de stimuler la concertation et le partenariat entre les différents intervenants du monde municipal, scolaire et associatif;

**CONSIDÉRANT** que la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* souhaite encourager la pratique de sports et de loisirs et reconnaît son importance pour assurer un bon état de santé physique et mental;

Il est proposé par monsieur Marc Gagnon appuyé par madame Jeannine Barsalou

**DE RÉITÉRER** l'adhésion et le partenariat entre la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* et *Loisir et Sport Montérégie* pour l'année 2015-2016;

**D'AUTORISER** le paiement de la cotisation annuelle à *Loisir et Sport Montérégie* au montant de cent soixante-quinze dollars et quatre-vingt-onze (175,91 \$), taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

### 8.2 POLITIQUE 1.1 – STYLE DE GOUVERNANCE

#### 8.2.1 MANDAT – ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

**CONSIDÉRANT** la suspension avec traitement du directeur général pour une période indéterminée, conformément à la résolution # 17CC1415-098 adoptée à l'unanimité lors de la séance ordinaire du 28 avril 2015;

**CONSIDÉRANT** les motifs énoncés à huis clos lors de la séance de travail du 28 avril 2015 et la présence d'une cause juste et suffisante afin de procéder à ladite suspension;

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour le Conseil des commissaires de procéder à des vérifications quant à la gestion de la Commission scolaire;

Il est proposé par madame Marie Claude Noiseux appuyé par monsieur Danny Lamoureux

17CC1415-116

17CC1415-117

**D'ANNULER** la résolution 17CCI415-106 et la remplacer par ce qui suit;

**DE MANDATER** une firme externe indépendante pour enclencher un processus d'enquête quant à la gestion de la Commission scolaire;

**D'AUTORISER** le président de la Commission scolaire, monsieur Paul Sarrazin, à signer le contrat requis afin de procéder à ladite enquête administrative, le tout de façon conditionnelle à l'approbation finale du Conseil;

**QUE** le Conseil des commissaires soit informé des conclusions de l'enquête dès que celles-ci seront communiquées;

**DE MAINTENIR** la suspension avec traitement du directeur général, monsieur André Messier, jusqu'à la conclusion de ladite enquête et jusqu'à ce que le Conseil des commissaires prenne une décision finale, conformément aux modalités prévues à la réglementation applicable aux conditions de travail des hors cadres des Commissions scolaires.

Adopté à l'unanimité.

17CCI415-118

## 8.2.2 MANDAT –SERVICES JURIDIQUES ET REPERÉSENTATION

**CONSIDÉRANT** la suspension avec traitement du directeur général pour une période indéterminée, conformément à la résolution # 17CCI415-098 adoptée à l'unanimité lors de la séance ordinaire du 28 avril 2015;

**CONSIDÉRANT** la lettre transmise par le procureur du directeur général, M<sup>e</sup> Clément Groleau, en date du 4 mai 2015, par huissier à M. Paul Sarrazin, président, et M<sup>me</sup> France Choinière, vice-présidente;

**CONSIDÉRANT** que dans la foulée de la suspension avec traitement du directeur général, le Conseil des commissaires désire rapatrier des pouvoirs qui ont été délégués et prévoir, le cas échéant, de nouvelles modalités de délégation de pouvoirs;

Il est proposé par madame Éliette Jenneau appuyé par madame Marilyne Lafrance

**DE CONFIRMER** le mandat confié au cabinet Dufresne Hébert Comeau Avocats à titre de conseillers juridiques de la Commission pour et en regard de tout litige éventuel concernant le directeur général;

**DE CONFIRMER** le mandat confié au cabinet Dufresne Hébert Comeau Avocats en regard de tout service juridique pertinent et connexe en regard des modifications à la gouvernance de la Commission scolaire que pourrait souhaiter le Conseil quant au rapatriement de pouvoirs qui ont été délégués.

Adopté à la majorité

**POUR : 11**

**CONTRE : 2**

**ABSTENTION : 0**

## 8.3 RÈGLEMENT 3.1 – PLANIFICATION FINANCIÈRE ET BUDGÉTISATION

17CCI415-119

### 8.3.1 DEMANDE D'AUTORISATION D'UN BUDGET DÉFICITAIRE

**CONSIDÉRANT** que le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser la Commission scolaire du Val-des-Cerfs à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

**CONSIDÉRANT** les démarches entamées en 2014-2015 par la Commission scolaire, avec le soutien de la firme Raymond Chabot Grant Thornton afin de se doter d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire;

**CONSIDÉRANT** la présentation des résultats des travaux préliminaires de ce plan aux instances du ministère le 17 février 2015;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire du Val-des-Cerfs prévoit adopter un budget pour l'exercice 2015-2016 dont les dépenses excèdent les revenus de 3 700 000 \$;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire n'a pas de surplus accumulé au 30 juin 2015;

**CONSIDÉRANT** les mesures de compression imposées par le MELS dans le projet des règles budgétaires 2015-2016;

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie appuyé par monsieur Claude Nadeau

**DE DÉPOSER** une demande au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche afin d'autoriser la Commission scolaire du Val-des-Cerfs à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice, pour l'année scolaire 2015-2016, ne dépassant pas 3 700 000 \$, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées;

**DE DÉNONCER** les coupures au niveau des services aux élèves imposées par le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Adopté à l'unanimité.

#### 8.4 RÈGLEMENT 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

17CC1415-120

##### 8.4.1 MISE AUX NORMES DES ISSUES, ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

**CONSIDÉRANT** le besoin de mettre aux normes les issues;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment »;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

**CONSIDÉRANT** que les travaux débuteront en juin 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par madame Éliette Jenneau appuyé par madame Suzie Lambert

**D'OCTROYER** à l'entrepreneur S.I.L. Construction, de St-Hubert, le contrat de construction, en partie, au montant avec taxes de 677 892,60 \$, pour la mise aux normes des issues à l'école de la Haute-Ville.

Adopté à l'unanimité.

17CC1415-121

##### 8.4.2 MISE AUX NORMES DES ISSUES, ÉCOLE DE L'ORÉE-DES-CANTONS, PAVILLON SAINT-BERNARDIN

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

**CONSIDÉRANT** le besoin de mettre aux normes les issues;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment »;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

**CONSIDÉRANT** que les travaux débiteront en juin 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin appuyé par madame Suzie Lambert

**D'OCTROYER** à l'entrepreneur S.I.L. construction de St-Hubert, le contrat de construction au montant avec taxes de 389 937.96\$, pour la mise aux normes des issues à l'école Orée-des-Cantons, pavillon St-Bernardin.

Adopté à l'unanimité.

## **8.5 RÈGLEMENT 4.0 – DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AUTRES**

17CC1415-122

### **8.5.1 NON RENDEMENT ET MISES EN DISPONIBILITÉ – PERSONNEL ENSEIGNANT, 2015-2016**

**CONSIDÉRANT** l'analyse des besoins en effectifs enseignants pour la prochaine année ;

**CONSIDÉRANT** la liste d'enseignants non rengagés déposée, l'analyse faite à la séance de travail du 26 mai 2015 et l'aval reçu ;

Il est proposé par monsieur Marc Gagnon appuyé par madame Éliette Jenneau

**DE PROCÉDER** au non rengagement d'enseignants pour surplus de personnel à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, conformément à la liste déposée.

Adopté à la majorité

**POUR : 10**

**CONTRE : 3**

**ABSTENTION : 0**

## **9. CONSENTEMENT MUTUEL**

Nil.

## **10. COMMUNICATION ET APPUI**

Nil.

## **11. AUTO-ÉVALUATION**

*En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves?*

Conformément à sa mission, toutes les décisions du Conseil des commissaires sont vouées à favoriser la réussite de l'élève.

17CC1415-123

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Marie Claude Noiseux et approuvé par madame Marilyne Lafrance

**DE LEVER** la séance à 20h36.

Adopté à l'unanimité.

---

Président

---

Secrétaire générale